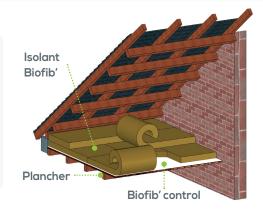


TOITURE COMBLES PERDUS

Isolation sur le plancher



Le comble, constitué d'une charpente traditionnelle, est ventilé, non aménagé et non chauffé. La mise en oeuvre consistera à poser simplement l'isolant sur le sol ou entre solives et de compléter l'isolation par une seconde couche croisée perpendiculairement si nécessaire.



Dansle cas d'une pose à joints croisés, pour éviter de marcher et d'abîmer la première couche d'isolant, utilisez une planche de rive sur laquelle vous pourrez circuler.

1. Opérations préalables

- La mise en oeuvre nécessite en général la pose d'une membrane parevapeur. Le cahier CSTB n°3647 de 2008 précise une méthode pour établir la nécessité et les caractéristiques d'une telle membrane.
- Le volume du comble non aménagé doit être correctement ventilé, conformément aux DTU série 40.



2. Découpe de l'isolant

L'épaisseur de l'isolant est fonction de la performance thermique recherchée.

• Dans le cas d'une pose entre solive, pour des entraxes différents de 60cm, découpez l'isolant en majorant la distance entre solives de 20 mm afin d'assurer un très bon contact avec les parois adjacentes.



3. Mise en œuvre de l'isolant

- Posez simplement l'isolant au sol en prenant soin de ne pas laisser d'espace vide aux jonctions entre le sol et les murs ou rampants de sous toiture.
- · Ajustez les lés d'isolant pour les rendre parfaitement jointifs entre eux.
- Assurez-vous qu'il n'y a pas d'espace vide aux jonctions entre le sol et les murs ou rampants de toiture pour éviter les ponts thermiques.
- Si nécessaire (conseillé pour une isolation optimale) posez une seconde couche d'isolant, perpendiculairement, à joints croisés au-dessus de la première couche en respectant les mêmes recommandations que ci-dessus.

L'isolant ne doit pas obstruer les bouches de ventilation ni être en contact direct avec des sources de chaleur (conduit de cheminée, spots,...). Selon le cas on pourra utiliser des capots de protection ou créer des plénums, et réaliser des cadres en matériaux incombustibles à 20cm autour des conduits de cheminée.



Ce quide de pose ne se soustrait pas à la mise en œuvre décrites dans les documents de techniques courantes DTU, ATEC, RP etc.

